

## CALENDRIER

Mardi 17 septembre	14h30-15h30 : distribution des PC 4.0 aux nouveaux lycéens
Mardi 17 septembre Jeudi 19 septembre	Réunion des délégués lycéens de 17h10 à 18h00 en B26 Réunion des délégués collégiens de 16h15 à 17h05 en B26
Vendredi 20 septembre	Visite de la chapelle à 16h10 pour les nouveaux élèves de 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 1 <sup>e</sup> et T <sup>ale</sup> . Messe de rentrée à 17h à la chapelle – bénédiction des sacs et des cartables
Chaque lundi à partir du lundi 23 septembre	12h05 : célébration de la Parole à la chapelle

« Si peu que tu progresses, monte vers les cimes sans cesse, car en luttant sans trêve, tu colories tes rêves ! »

Matei Gheorghiu, 11 ans, Roumanie

## Informations générales

### Infirmierie : rappel

Nous vous rappelons que l'infirmierie est fermée tout le mois de septembre sauf pour les vraies urgences (plaie ouverte, suspicion d'entorse ou fracture etc.). En aucun cas l'infirmierie ne délivre de médicament type paracétamol ou antispasmodique type Spasfon.

### Point écoute

Dans un souci de garantir le bien-être des élèves et de permettre d'ouvrir des dialogues, un point d'écoute a été mis en place dans l'établissement. Placé entre le premier et le deuxième étage du bâtiment C (salle C27), il a vocation à accueillir les élèves qui en ressentent le besoin pour échanger ou exprimer leurs questions ou inquiétudes en toute simplicité. La permanence sera assurée par Mme Virginie Keller et M. David Cardey. Il est accessible à tous, seul ou en petit groupe, les lundis de 16h15 à 17h05 (Mme Keller) et les vendredis de 12h35 à 13h10 (M. Cardey).

Il est également possible de prendre rendez-vous à un autre moment en déposant une demande dans la boîte aux lettres placée à l'accueil ou par la messagerie MBN en écrivant à Mme Keller ou M. Cardey (accessibles dans la liste des enseignants de l'assistant destinataires).

### Bourse 2024-2025

Une campagne de demande de bourse pour les collégiens et les lycéens est ouverte jusqu'au 11 octobre 2024. L'ensemble des informations nécessaires est [consultable sur MBN](#) dans le compte parent. Les dossiers doivent être déposés au bureau B12.

Attention : depuis cette année, tous les lycéens déjà boursiers l'année dernière doivent refaire une demande avant le 11 octobre.

### Aide financière du Fonds social 2024-2025

Une aide financière peut être attribuée aux familles en difficulté. Le dossier de demande d'aide du fonds social collégien-lycéen est [disponible sur MBN](#) ou au bureau B12. Il est à remettre complété, signé et muni des justificatifs au plus tard le 11/10/24 au bureau B12.

### Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2025-2026 pour les nouveaux élèves

Dans le souci de ne pas séparer les frères et sœurs d'une même famille, Notre Dame donne la priorité pour l'inscription d'un nouvel élève aux personnes ayant déjà un enfant scolarisé dans l'établissement.

Pour l'entrée en 6<sup>e</sup> : [téléchargement](#) des dossiers à partir du 16 septembre 2024

Pour l'entrée à l'école : [téléchargement](#) des dossiers à partir du 4 novembre 2024

Pour l'entrée en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> et Terminale : [téléchargement](#) des dossiers à partir du 2 décembre 2024

### ASSR 1 et 2

Les élèves de 4<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> qui n'auraient pas passé les épreuves de l'ASSR1 et ASSR2 au cours de l'année de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> dans les établissements fréquentés précédemment sont priés de se signaler auprès de la vie scolaire. Des sessions seront organisées afin de faire passer ces épreuves obligatoires.

## **Bilan de l'exercice d'évacuation**

L'exercice d'évacuation qui a eu lieu ce mardi 10 septembre s'est bien déroulé dans l'ensemble. Les classes ont été évacuées rapidement. Cependant un effort reste à faire pour mener à bien ces exercices :

Plusieurs classes avaient oublié de fermer les fenêtres avant d'évacuer. Les fenêtres et les portes sont à fermer en cas d'incendie pour éviter les appels d'air, les portes des salles de classes ne sont pas à fermer à clés pour permettre au secours d'accéder rapidement en cas de nécessité.

Dès que l'alarme retentit, il est impératif d'arrêter les activités et d'évacuer le plus rapidement possible en respectant le protocole d'évacuation : un élève désigné à ce moment par le professeur se met en tête du groupe, et l'enseignant ferme la marche.

Dans les escaliers, les étages inférieurs sont prioritaires sur les étages supérieurs.

Contrairement aux récréations, lors d'une évacuation, les salles de seconde au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment B évacuent par l'escalier B, les salles de 5<sup>e</sup> C21-C31 évacuent par l'escalier C, et toutes les salles du 1<sup>er</sup> étage C (C11-C12-C13-C14-C15) évacuent par l'escalier de secours entre C13 et C14.

La signalétique matérialisant les emplacements dans la cour sera améliorée.

## **Entrée et sortie dans l'établissement**

Il est obligatoire de présenter le carnet de correspondance à l'entrée de l'établissement, aussi bien le matin que l'après-midi.

Il est formellement interdit de sortir de l'établissement pendant les récréations du matin et de l'après-midi ainsi que les heures creuses dans l'emploi du temps. Tout manquement au règlement intérieur signé par chaque élève sera sanctionné par deux heures de retenue.

Les élèves qui ont cours à 8h55 et qui arrivent entre 8h et 8h55 doivent se rendre obligatoirement en permanence. Il est interdit de rester dans la cour.

## **Changements d'emplois du temps affichés sur MBN**

Attention : dans MBN, un cours modifié peut apparaître sous forme d'une séance « annulée » suivie d'une nouvelle séance au même horaire pour remplacement. Il faut bien lire les informations pour ne manquer aucun cours. En cas de doute sur les informations lues, adressez-vous à la vie scolaire.

## **Absences et retards**

En cas d'absence, les parents doivent en faire connaître le motif en remplissant la partie droite des billets bleus figurant dans le carnet de correspondance.

L'élève a l'obligation de se rendre en permanence dès son retour pour régulariser sa situation. Tout manquement sera sanctionné. Nous invitons également les élèves à consulter régulièrement la messagerie MBN. Le BVS utilisera souvent ce mode de communication.

## **Rangement des salles**

Afin de faciliter le nettoyage des salles chaque jour, nous vous prions de bien vouloir remettre la salle de classe en état et de monter les chaises sur les tables à chaque fin de journée. Les emplois du temps aux portes vous permettent de voir quelle est la dernière heure de cours. Il est nécessaire également de procéder au ramassage des papiers sur le sol.

## **Visite de la chapelle : rappel**

Pour les nouveaux élèves du collège et du lycée qui le souhaiteraient, une visite de la chapelle de l'établissement est proposée avec M. Tricot à 16h10 le vendredi 20 septembre.

Les élèves de 6<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> ne sont pas concernés, une visite particulière leur sera proposée directement avec leur professeur de culture religieuse.

## **Messe de rentrée**

La messe de rentrée et la bénédiction des sacs et cartables auront lieu à la chapelle le 20 septembre à 17h. Les élèves qui souhaiteraient s'investir dans la célébration du 20 septembre ou les suivantes (servants d'autel, lecteurs, musiciens...), peuvent contacter Mme Huber, animatrice pastorale du collège-lycée sur MBN pour lui en faire part.

## **Célébrations de la Parole**

Les élèves et adultes qui le souhaitent pourront participer à des célébrations de la Parole à la chapelle chaque lundi à 12h05.

## **Proposition de catéchèse – réunion d'information**

Suite à la circulaire « Sur le chemin de la foi » et « En route vers la Confirmation », les élèves du collège ont été informés en classe de culture religieuse, qu'une proposition de catéchèse était mise en place cette année au sein de l'établissement pour les 6<sup>e</sup>, les 5<sup>e</sup> et les élèves qui préparent la profession de foi et la confirmation en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>.

Les élèves le désirant ont pu demander le document permettant de s'inscrire auprès de leur professeur.

Toutefois, certains élèves ont très certainement besoin d'en discuter d'abord avec leurs parents avant de se manifester.

C'est pourquoi, nous convions les parents qui seraient intéressés par ces démarches à une réunion d'information le mardi 24 septembre à 18h00 en salle B10.

## **Collège**

### **Vaccination contre le HPV - Elèves de 5<sup>e</sup>**

Le centre de vaccination de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), ainsi que celui de la ville de Strasbourg, mènent la campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV) à destination des élèves de 5<sup>e</sup> sur le territoire alsacien.

Cette campagne prévoit deux injections à 6 mois d'intervalle, qui, pour une meilleure efficacité, seront réalisées sur l'année scolaire, à raison d'une injection à l'automne 2024 (octobre à décembre) et une injection au printemps 2025 (avril à juin).

La date de la 1<sup>ère</sup> injection est fixée au **mercredi 27 novembre 2024**.

Les kits de communication prévus par l'Institut national du cancer (INCa) devraient être distribués dans les prochaines semaines aux élèves de 5<sup>e</sup>. Les autorisations parentales seront à remettre dans l'enveloppe prévue à cet effet au professeur principal.

La vaccination sera totalement gratuite.

L'infirmière scolaire se tient à votre disposition pour toute question.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers la page de l'INCa, qui comporte des informations pour les professionnels et le grand public :

<https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Vaccination-contre-les-cancers-HPV>

La Société française de pharmacologie et de thérapeutique a également publié une foire aux questions sur la vaccination : <https://sfpt-fr.org/avis-de-la-sfpt/faq-vaccination-hpv>

### **Atelier jeux Warhammer**

Les ateliers Warhammer ont lieu chaque mardi de semaine A de 13h10 à 14h en salle B11 à partir du 16 septembre pour les élèves de collège. Une présence assidue à chaque séance est requise. Inscriptions dans la limite des 14 places disponibles et renseignements auprès de M. Nussbaum. A la fin de chaque séance, les élèves doivent retourner dans la cour jusqu'à la sonnerie.

### **Tablettes et manuels numériques**

Les tablettes sont des outils de travail. L'usage principal de la tablette est la consultation des manuels et l'utilisation d'applications dans le cadre scolaire. Pour ne pas avoir de problème, il ne faut pas installer d'autres applications ni surcharger l'espace de stockage de la tablette avec des photos ou des vidéos.

En cas de dysfonctionnement, il sera demandé à l'élève de supprimer tout ce qui ne concerne pas l'usage scolaire de la tablette.

Quelques règles qui doivent devenir des habitudes :

- La tablette doit être chargée chaque soir, elle n'a pas à être branchée en classe. Une batterie annexe peut être utilisée si nécessaire.
- En salle de classe, la tablette doit rester à plat sans utilisation des étuis comme chevalet.
- Sans autorisation préalable d'utilisation, la tablette reste dans le sac.
- Les collégiens ne peuvent utiliser leur tablette qu'en salle de classe, au CDI ou en permanence avec autorisation de l'enseignant. L'utilisation dans la cour ou dans un couloir est interdite.

# Lycée

## Certifications en langue anglaise

Les élèves de Terminale ont la possibilité de s'inscrire à 2 types d'examen afin d'obtenir une certification en langue anglaise.

Le **Cambridge English Certificate** (CEC) aura lieu le 12 mars 2025 (pour la partie écrite) à Notre Dame. Il est gratuit, reconnu en France et sera préparé au cours d'un stage aux vacances de février par Mme Rodrigues.

Le **B2 First** propose plusieurs sessions. La prochaine aura lieu le 26/11/2024 au Campus de la CCI de Strasbourg. Il coûte 230€, est reconnu à l'international et ne fait pas l'objet de préparation à Notre Dame.

**Attention, l'inscription est à faire avant le 10/10/2024.**

Renseignements auprès de Monsieur Gaigant.

## Le programme Jeun'Est 2024/2025

Les lycéens du Grand Est peuvent bénéficier de :

- **3 réductions de 4 €** pour l'achat de places de **cinéma** dans les salles partenaires
- **4 réductions de 5 €** pour l'achat de places de **spectacle** dans les salles partenaires
- **10 €** de réduction pour l'acquisition d'une **licence sportive** UGSEL auprès de l'association sportive de l'établissement partenaire, pour les lycéens, étudiants et apprentis
- **60 €** pour se former aux **gestes de premiers secours**
- **30 € pour renouveler cette formation** auprès des associations partenaires
- **8 € de réduction** sur un **festival** partenaire Jeun'Est

Pour rappel, Jeun'Est apporte également aux jeunes du Grand Est des **informations** utiles, au plus proche de leurs préoccupations : orientation, transport, mobilité... mais aussi **un accès gratuit** à Do you speak Jeun'Est (pour progresser ou apprendre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois, l'alsacien et le français) et à Projet Voltaire (pour améliorer leur orthographe et expression ainsi que pour débiter un apprentissage en langue des signes). Les jeunes de 15 à 29 ans du Grand Est doivent dès à présent procéder à leur inscription ou à leur revalidation sur <https://www.jeunest.fr> (rubrique « Mon compte ») ou sur l'appli Jeun'Est. **Comme pour Jeun'Est 2023/2024**, les nouveaux lycéens sont désormais invités à joindre une pièce d'identité lors de leur inscription Jeun'Est. Après la validation de leur demande, leurs avantages sont chargés dans leur compte et leur carte Jeun'Est est expédiée directement à leur adresse.

## Volontaires aide aux devoirs - rappel

Nous sommes à la recherche d'élèves pour assurer l'aide aux devoirs auprès des collégiens à l'étude du soir. Inscription au BVS pour connaître les détails de cette mission.

## Codes WIFI pour les cours à La Doctrine chrétienne

Les codes de connexion des élèves de Notre Dame au wifi de La Doctrine chrétienne sont disponibles et doivent être récupérés au secrétariat de La Doctrine chrétienne.

## Téléphone – rappel au règlement

Conformément au règlement intérieur du lycée nous vous rappelons que l'utilisation du téléphone est autorisée uniquement à **l'intérieur** du M'eating. En dehors de cet endroit, les appareils doivent rester dans les sacs.

## Manuels numériques

Les manuels numériques des lycéens sont accessibles à partir de MBN dans les comptes élèves dans la rubrique [Mediacentre](#). Avant de télécharger leurs manuels, les élèves doivent supprimer les anciennes applications, libérer de l'espace de stockage sur leur PC ou le réinitialiser si nécessaire. Les procédures d'installation sont consultables dans les [actualités de MBN](#).